Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

MÉDIAPOSTE HORS NORME

La Section locale de Montréal, ainsi que la Région du Montréal métropolitain, venons de conclure une entente de principes en ce qui a trait à la livraison de la **circulaire 'Au Coq' (FOODTASTIC)**, qui débutera, pour une première série, autour du 14 octobre 2021 et pour une seconde, au début du mois de novembre 2021.

Cette entente survient puisqu'une certaine quantité de cette médiaposte est plus mince que ce que la convention collective permet et le protocole d'entente fourni tous les détails reliés à cette livraison, ainsi que les dédommagements qui y sont rattachés.

Plusieurs installations postales seront visées

Délai de livraison → **3 jours**

Paiement → **1.5 cent** (montant conventionnel) + **2 cents additionnels** de compensation par article

Si jamais vous devez livrer ces circulaires, demandez à votre facteur-assistant d'en vérifier l'épaisseur. Si celle-ci est en deçà de 0,18 mm (épaisseur minimale), tel que spécifier à l'Annexe D de la convention collective, vous devez recevoir la compensation additionnelle.

N'oubliez pas de vérifier votre talon de paie afin de vous assurer du bon paiement.

Solidarité,

Alain Robitaille
Président
STTP-Section locale de Montréal
AL/go sepb-574

Montréal, 14 octobre 2021 / 209